



Absentéisme : Do's & Don'ts

Aspects juridiques

L'absentéisme peut revêtir diverses formes d'une entreprise à l'autre. Chaque organisation se trouve ainsi confrontée à sa propre problématique en la matière. Avant toute chose, une approche structurelle de l'absentéisme de courte ou de longue durée nécessite une bonne compréhension de ses causes. Ensuite, diverses actions préventives, ciblées et sur mesure peuvent être mises sur pied en collaboration et en concertation avec les ressources humaines, les services de prévention interne et externe, et les cadres dirigeants. Votre organisation passe ainsi à une politique de présence active, avec pour résultat un absentéisme plus limité.

Quoi ?

Cette formation de base permet de comprendre les points suivants :

- comment dénouer l'écheveau des règles et des lois sur l'absentéisme ;
- rôle des syndicats dans la politique d'absentéisme ;
- comment concilier droit à la vie privée, secret professionnel et politique de présence active ;
- examen de la médecine de contrôle (notamment les obligations du collaborateur dans le cadre d'un contrôle médical, les possibilités légales de procéder à des sanctions, le rôle du médecin de contrôle, la procédure d'arbitrage, le secret professionnel du médecin de contrôle) ;
- aperçu de possibles entretiens d'absentéisme ;
- rôle du médecin du travail ;
- possibilités et limites du travail adapté ;
- échange de meilleures pratiques.

Pourquoi ?

L'absentéisme n'est pas seulement une matière complexe sur le plan juridique, il s'agit aussi d'une problématique délicate. Votre management (et pas seulement l'équipe RH) a donc besoin d'être soutenu.

Responsabiliser les dirigeants à travers toute l'organisation est la première étape vers des collaborateurs motivés, parce que l'absentéisme n'est pas seulement l'affaire des RH.

Grâce à cette formation, vous fournissez à votre management les connaissances nécessaires pour mieux élaborer une politique de présence active, traiter de manière adéquate les cas individuels ou prendre part à la concertation sociale.

Pour vous ?

Cette formation de base axée sur la pratique s'adresse aux gérants, au management, aux responsables RH et autres acteurs concernés.

Comment ?

Cette formation d'une demi-journée est proposée en tant que formation ouverte ou en formule sur mesure (notre juriste interne se rend alors dans votre entreprise).

Afin que les moments interactifs correspondent au mieux à la réalité de votre organisation, les participants ont la possibilité de communiquer à l'avance des cas pratiques au formateur.

Résultat

Les gérants, le management, les responsables RH et autres acteurs concernés comprennent mieux les possibilités et limites à prendre en compte pour élaborer une politique de présence active ou optimiser la politique existante.

Ils sont mieux à même de démêler l'écheveau législatif et comprennent mieux les possibilités d'actions concrètes permettant de réduire l'absentéisme. Nous nous concentrons sur les possibilités d'actions qui relèvent le seuil d'absentéisme et abaissent le seuil de la réintégration.

Besoin d'autre chose ?

Demandez nos services complémentaires

- Formation à la gestion de l'absentéisme pour la ligne hiérarchique
- Formation aux entretiens d'absentéisme
- Return Calls

En pratique

Nombre maximum de participants : 20 collaborateurs

Durée : formation d'une demi-journée

Approche : formation théorique avec cas pratiques